

Lammers, Konrad

**Book Part**

## Répercussions territoriales de l'Union Monétaire Européenne: Résumé et conclusions politiques

**Provided in Cooperation with:**

ARL – Akademie für Raumentwicklung in der Leibniz-Gemeinschaft

*Suggested Citation:* Lammers, Konrad (2004) : Répercussions territoriales de l'Union Monétaire Européenne: Résumé et conclusions politiques, In: Spatial implications of the European Monetary Union, ISBN 3-88838-232-7, Verlag der ARL - Akademie für Raumforschung und Landesplanung, Hannover, pp. 9-14

This Version is available at:

<https://hdl.handle.net/10419/59978>

**Standard-Nutzungsbedingungen:**

Die Dokumente auf EconStor dürfen zu eigenen wissenschaftlichen Zwecken und zum Privatgebrauch gespeichert und kopiert werden.

Sie dürfen die Dokumente nicht für öffentliche oder kommerzielle Zwecke vervielfältigen, öffentlich ausstellen, öffentlich zugänglich machen, vertreiben oder anderweitig nutzen.

Sofern die Verfasser die Dokumente unter Open-Content-Lizenzen (insbesondere CC-Lizenzen) zur Verfügung gestellt haben sollten, gelten abweichend von diesen Nutzungsbedingungen die in der dort genannten Lizenz gewährten Nutzungsrechte.

**Terms of use:**

*Documents in EconStor may be saved and copied for your personal and scholarly purposes.*

*You are not to copy documents for public or commercial purposes, to exhibit the documents publicly, to make them publicly available on the internet, or to distribute or otherwise use the documents in public.*

*If the documents have been made available under an Open Content Licence (especially Creative Commons Licences), you may exercise further usage rights as specified in the indicated licence.*

KONRAD LAMMERS

# Répercussions territoriales de l'Union Monétaire Européenne - Résumé et conclusions politiques -

## *Contenu*

- 1 Introduction
  - 2 L'UME et la géographie économique en Europe
  - 3 Principaux résultats
  - 4 Conclusions sur la politique régionale
- Références

## **1 Introduction**

Au début de l'année 1999, une autre étape importante vers l'approfondissement de l'intégration européenne était mise en place: l'Union Monétaire Européenne (UME). Cette étape de l'intégration européenne allait avoir indubitablement des conséquences de grande envergure au sein de la sphère monétaire de l'économie des pays membres. Mais il se peut que l'instauration d'une union monétaire ait également eu des effets considérables au sein de la sphère réelle des économies impliquées, y compris des effets sur la géographie économique de la zone d'intégration. Les effets territoriaux possibles et probables de l'UME constituent la raison qui a motivé l'instauration d'un groupe de travail au sein de l'accord de coopération entre l'Academy for Spatial Research and Planning (ARL) et la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (DATAR) afin de mettre en évidence ces effets. Le présent volume contient des documents élaborés par les membres de ce groupe de travail. Ce chapitre fournit une brève introduction sur le sujet, il résume les principaux résultats des papiers à la lumière de la discussion tenue au sein du groupe de travail, et tire, sur la base de ces résultats, des conclusions sur la politique régionale.

## **2 L'UME et la géographie économique en Europe**

Pour obtenir une réponse à la question: "L'UME a-t-elle eu un impact territorial sur l'UE et si oui de quelle manière?", il convient de connaître les canaux et les mécanismes pouvant transférer les effets de l'introduction de l'UME et du fonctionnement de la politique monétaire européenne sur le développement des régions européennes. Deux mécanismes sont envisageables:

- L'introduction d'une monnaie commune réduit les coûts d'échange des biens et services entre les pays faisant partie de l'Union Monétaire Européenne. Elle diminue également les coûts des mouvements transfrontaliers des facteurs de production. Dans le cadre du système d'une Union Monétaire Européenne il reviendra moins cher de déplacer une entreprise, de transférer des capitaux ou de migrer d'un pays membre à un autre. Ainsi, on peut s'attendre à ce que l'introduction de l'Union Monétaire Européenne modifie la carte nationale et régionale du commerce ainsi que la localisation des entreprises et des personnes. La division du travail au sein des pays et des régions de l'Europe s'accroîtra et rien ne permet de dire que tous

les pays et toutes les régions seront affectés de la même manière. Par conséquent, on assistera à un changement du paysage économique de l'Europe.

- L'introduction de la monnaie unique et le déplacement des compétences de politique monétaire des banques centrales nationales vers la Banque Centrale Européenne constitue un « big bang » dans l'environnement institutionnel de l'activité économique. Ce changement institutionnel pourrait se traduire par une modification du comportement économique des entreprises, des consommateurs, des salariés et de leurs organisations, de même que des responsables politiques nationaux et régionaux. Là aussi, rien ne permet de dire que, à condition que ce mécanisme ait une importance empirique, le comportement changera dans la même direction et dans la même ampleur dans tous les pays et dans toutes les régions. Ainsi le modèle territorial de l'activité économique dans le système de la monnaie unique diverge de celui existant sans ce système.

Dans le sillage de l'introduction de l'Union Monétaire Européenne, ces deux canaux ou mécanismes pourraient, en principe, générer des effets territoriaux. Il reste à se poser la question de savoir quels sont les effets territoriaux qui pourraient se produire. Ils sont très similaires à ceux généralement observés en conséquence des processus d'intégration. Ils peuvent se résumer comme suit :

- De quelle manière et dans quelle ampleur le modèle territorial de l'activité économique changera-t-il? Peut-on s'attendre à davantage ou moins de concentration de l'activité économique dans la zone européenne?
- Assistera-t-on à un accroissement de la convergence ou de la divergence entre les régions et les nations, par exemple au niveau du revenu par tête?
- Quels pays et quelles régions seront affectés par la concentration ou la dispersion territoriale et par les processus de convergence ou de divergence? S'agira-t-il des régions centrales, périphériques, frontalières ou urbaines?
- Peut-on s'attendre à plus ou moins de spécialisation des pays et des régions dans certains secteurs industriels?

Il s'agit des questions clés à l'ordre du jour des travaux de recherche visant l'analyse des conséquences territoriales de l'Union Monétaire Européenne. Malheureusement, la théorie économique ne fournit pas de réponse claire à ces questions. Il est vrai que la théorie économique régionale a fait de considérables progrès au cours de la dernière décennie, en particulier dans l'explication des processus territoriaux résultant de l'intégration économique. La considération de ces processus constitue le thème principal de la dite «Nouvelle géographie économique».<sup>1</sup> En effet, les modèles respectifs sont en mesure d'expliquer de manière convaincante l'interdépendance des facteurs importants constituant un certain modèle territorial spécifique de l'activité économique, comme les coûts de transport, les économies d'échelle et la distribution d'origine des industries, y compris l'agriculture. Toutefois, la manière dont ces facteurs interagissent et les résultats qu'ils entraînent en ce qui concerne le modèle territorial de l'activité économique dépendent essentiellement des hypothèses faites dans ces modèles. Par conséquent, il reste l'aspect empirique des effets régionaux résultant de processus d'intégration tels que l'introduction de la monnaie unique dans l'UE. Les articles rassemblés dans ce volume tentent d'apporter des réponses concernant le dernier point, bien que les auteurs aient choisi des approches tout à fait différentes.

---

<sup>1</sup> Les idées essentielles de la „Nouvelle géographie économique“ ont été exposées par PAUL KRUGMAN dans son ouvrage fréquemment cité de „Géographie et commerce“ (KRUGMAN 1991). La „Nouvelle géographie économique“ est devenue maintenant un manuel de référence. Voir FUJITA, KRUGMAN, VENABLES (1999).

### 3 Principaux résultats

Dans son article, IAN ROBINS considère les différences que la monnaie unique pourrait apporter aux régions au sein de la zone euro sous trois aspects:

- conséquences pour les régions à cause de la modification de leur relation réciproque appartenant à la zone euro
- conséquences macroéconomiques des régions du fait qu'elles sont membres de l'UME
- effets d'une possible concentration de l'activité industrielle au sein des régions et d'une tendance à la spécialisation des régions dans certains secteurs industriels.

Comme bien d'autres auteurs, IAN ROBINS souligne que dans le système de monnaie unique un pays perd la possibilité de déterminer ses taux de change et ses taux d'intérêt, ce qui pourrait être approprié pour les performances de certaines régions. Pour surmonter les difficultés régionales de l'emploi et pour recouvrer une compétitivité régionale, d'autres mécanismes d'ajustement doivent entrer en jeu. Les prix des facteurs de production, en particulier les salaires, doivent être flexibles et la mobilité des facteurs de production, en particulier la main d'œuvre, doit être élevée. En outre, les transferts budgétaires pourraient, en principe compenser les pertes de compétitivité régionale ou les problèmes d'emploi régionaux, mais la politique européenne sur la concurrence et les contraintes budgétaires au niveau du budget national comme au niveau du budget européen limitent cette possibilité. Pour ce qui est des conséquences macroéconomiques, ROBINS affirme que l'adhésion à l'UME privilégie les pays périphériques par rapport au pays du centre. Ceci résulte du fait qu'avant l'entrée dans l'UME le risque de taux de change était considérablement plus élevé pour les pays périphériques que pour les pays du centre, en particulier pour l'Allemagne et les pays dont la monnaie était ancrée au Deutsche Mark. Dans ces circonstances, les pays périphériques avaient un désavantage du point de vue de la localisation qui aurait pu décourager les entreprises à investir chez eux. Dans le système de la monnaie unique ce désavantage disparaît, encourageant ainsi davantage de sociétés à s'installer dans les pays périphériques qu'auparavant. Finalement ROBINS discute les effets possibles de l'UME sur la concentration de l'activité industrielle dans certaines régions et la spécialisation des régions dans certains secteurs industriels. Se basant sur des études empiriques analysant les modifications de la carte industrielle territoriale lors du processus de l'intégration européenne au cours des 25 dernières années, il table sur certains changements concernant le modèle de localisation. Mais ces changements ne seront pas significatifs en terme d'application (ou de déclin) de la structure centre-périphérie sur le continent.

Le papier de JOHANNES BRÖCKER étudie les effets de l'UME en utilisant un modèle d'équilibre multirégional général. Le modèle est appliqué d'une manière comparativo-statistique comparant la situation avec et sans l'UME. La différence entre ces deux situations réside dans l'épargne de coûts de transactions résultant de la monnaie unique utilisée pour les biens échangés. Les principaux résultats de l'analyse de BRÖCKER sont les suivants:

- pris globalement, l'ensemble des pays membres de la zone euro réalisent un gain au niveau des systèmes sociaux égal à 1% environ du PIB de l'Europe.
- l'UME s'avère être neutre du point de vue du revenu par tête des régions. Il n'y a pas de corrélation (positive) entre le niveau de revenu par habitant des régions européennes et leurs profits suite à l'introduction de la monnaie unique.

- Au sein des pays, les régions bénéficiant le plus de la monnaie unique sont celles situées à la frontière d'autres pays de l'EURO-zone. Ce résultat provient de l'hypothèse implicite du modèle selon lequel les régions frontalières ont le plus d'échanges commerciaux avec des pays partenaires et profitent donc le plus de la réduction des coûts de transaction qu'entraîne la monnaie unique.

MARTIN HALLET fait la distinction entre les effets statiques et les effets dynamiques de l'euro dans son papier. Les effets statiques sont ceux indiquant l'ampleur de la réduction des coûts commerciaux induite par l'introduction de la monnaie unique. Il définit les effets dynamiques comme étant des changements de la croissance économique, de l'emploi, du système de sécurité sociale et des structures de productions des régions induits par la réduction des coûts commerciaux à moyen et à long terme.

Selon l'analyse de HALLET, il n'existe pas de modèle clair centre/périphérie en ce qui concerne l'épargne en frais de change due à l'introduction de l'euro, ni au niveau national, ni au niveau régional. Donc, du point de vue statique, l'euro a eu un effet plus ou moins neutre en ce qui concerne la localisation géographique des régions et des pays en Europe. En ce qui concerne les effets dynamiques, HALLET souligne que l'on ne dispose pas de suffisamment de recul depuis l'introduction de la monnaie unique en 1999 pour compter sur des preuves empiriques à moyen et à long terme. Il affirme que, néanmoins, certaines leçons peuvent être tirées des analyses sur l'impact régional des étapes précédentes du processus d'intégration européenne. L'un des résultats essentiels de ces analyses est qu'il existe une tendance visible à la concentration industrielle dans les régions et à la spécialisation régionale dans certaines branches d'activité. Mais ces processus sont de nature lente et ils ne vont pas dans le sens des peurs craignant que les régions pauvres et les régions périphériques seraient affectées négativement. En outre, la tendance générale des changements structurels se caractérisant par une activité se déplaçant de la production vers les services tend à rendre les régions plus semblables en ce qui concerne leur spécialisation. Cela signifierait que la probabilité des chocs régionaux spécifiques s'amoinerait. Dans la mesure où les régions frontalières sont concernées, HALLET montre qu'elles se sont plutôt bien débrouillées dans le cadre du processus d'intégration de l'UE.

Bien que les différents papiers pris en considération présentent des opinions divergentes, leurs conclusions sont très similaires ou tout au moins compatibles. Pour ce qui est des effets de l'euro dans un contexte territorial et régional, les principaux résultats sont les suivants:

- L'effet positif sur le système social pour l'ensemble de l'Union européenne est probablement faible.
- L'euro n'affectera pas l'objectif de cohésion régionale. Il semble plutôt que l'inverse se produise: les régions et les pays pauvres (en termes de revenu par habitant) et périphériques profiteront probablement davantage que les régions riches ou faisant partie du cœur géographique de la zone euro.
- Les régions situées à la frontière d'un ou plusieurs autres pays membres de la zone euro bénéficieront de la monnaie unique.
- La crainte d'une augmentation de la probabilité des chocs spécifiques aux régions n'est pas justifiée car l'euro entraînera une intensification de la concentration industrielle et de la spécialisation régionale.

#### 4 Conclusions sur la politique territoriale

Dans la phase d'introduction de la monnaie unique, les craintes que cette étape de l'intégration conduise à un accroissement des divergences régionales en Europe a souvent été exprimée. Elle ne semble pas fondée. Le papier mentionné précédemment ne fournit aucune preuve selon laquelle l'objectif d'une cohésion territoriale serait systématiquement affectée par la monnaie unique. L'inverse serait plutôt vrai. Les régions à faibles revenus par habitant, les régions situées à la périphérie européenne et les régions situées à la frontière d'autres États membres tendent à profiter davantage que d'autres. Ainsi, l'UME ne fournit aucune raison d'étendre les mesures de politique régionale aux régions bénéficiant déjà de la politique régionale actuelle de l'UE et de légitimer ceci en argumentant que sinon, les objectifs de la cohésion nationale et régionale seraient en danger.

Il a aussi souvent été dit que l'introduction de la monnaie unique devait s'accompagner de l'instauration d'un système de transfert interrégional afin d'absorber les chocs régionaux spécifiques. Dans une union monétaire, ce système de transfert doit prendre le rôle que jouait le taux de change national dans le système de politique monétaire nationale, selon l'argument prédominant. Si une région a perdu sa compétitivité en raison d'un choc régional spécifique, des transferts financiers en provenance d'autres régions, d'États nationaux ou de l'UE devraient stabiliser les performances économiques de la région en question en terme de revenus et d'emploi. Instaurer de tels systèmes de transfert serait particulièrement nécessaire car dans un système d'union monétaire les régions deviendraient plus spécialisées et les industries se concentreraient davantage en terme géographique. Bien qu'il soit impossible de les dissiper totalement, les craintes générales selon lesquelles les chocs régionaux spécifiques s'accroîtraient ne sont pas justifiées. Ainsi, l'instauration d'un système de transfert interrégional qui compenserait automatiquement les chocs régionaux spécifiques ne semble pas être nécessaire.

Pour conclure, il semble qu'il ne soit pas nécessaire d'introduire de nouveaux instruments, ou d'étendre les instruments existants axés sur les régions ou des systèmes politiques au niveau de l'UE de manière à éviter les effets territoriaux indésirés dus à l'UME. La raison est simple car de tels effets ne sont pas prévisibles. En outre, il ne serait pas approprié de mettre en œuvre des mesures politiques précisément destinées à compenser ces effets. L'UME n'est qu'une étape importante de l'intégration européenne ayant de possibles effets territoriaux. L'achèvement du marché intérieur et l'élargissement à l'est en sont d'autres. Toutes les étapes de l'intégration européenne diminuent les coûts de transaction pour l'activité économique transfrontalière et peuvent entraîner d'éventuels changements dans le commerce entre les régions et dans la localisation des personnes, des entreprises et de la production. Il serait impossible de distinguer les effets de l'UME de ceux d'autres étapes de l'intégration européenne. Mais même si cela était possible et s'il y avait quelques effets indésirables que ce soit, du point de vue des régions peu importerait de savoir quelle étape de l'intégration européenne les aurait générés. C'est uniquement pour cette raison qu'il n'y aurait aucun sens à mettre en œuvre des mesures de politique régionale dans l'objectif de trouver des effets régionaux indésirés mais improbables de l'UME.

Il serait en outre quasiment impossible de concevoir des mesures politiques permettant de recouvrer rapidement et précisément les pertes de la compétitivité régionale. En ce qui concerne les systèmes de transfert interrégionaux, ils pourraient en principe compenser des pertes mais uniquement celles de nature financière. Le rétablissement de la compétitivité économique d'une région suite à un choc régional spécifique ne sera pos-

sible que si des ajustements sont entrepris dans la sphère réelle, ce qui signifie des ajustements relatifs de prix et/ou de quantité sur des produits et des marchés de facteurs de production. Généralement l'introduction de l'euro tout comme les autres étapes de l'intégration européenne nécessite davantage de flexibilité concernant le produit et les marchés de facteur dans toute la zone d'intégration et pas uniquement dans des régions spécifiques. L'euro accroît la concurrence entre l'ensemble des régions, qui tentent d'attirer les entreprises et les facteurs de production et il crée des besoins d'ajustement importants dans les régions quels que soient leurs revenus et leur situation géographique. C'est pourquoi il est important de renforcer les forces du marché en libéralisant, dérégulant et décentralisant dans tous les pays de la zone euro. Ceci accentuerait la capacité des régions à faire face aux tensions découlant des ajustements imputables à l'intensification de la concurrence entre elles.

### Références

- KRUGMAN, P. (1991): *Geography and Trade*. Leuven. Cambridge (MA), London.
- FUJITA, M.; KRUGMAN, P.; VENABLES, A.J. (1999): *The Spatial Economy, Cities, Regions, and International Trade*. Cambridge (MA), London.